



# RAPPORT D'ORIENTATION 2025

## Assemblée générale de la MEP (23/VI/2025)

Le Rapport d'Orientation permet de faire le point sur l'orientation générale de l'association pour la prochaine année. Dans toute orientation, il y a une part de continuité et une part d'innovation : ce sera donc le plan de ce rapport.

### 1) LA CONTINUITÉ

La MEP doit garder le cap sur son actuelle orientation qui est inspirée du Rapport sur l'Europe des citoyens qui a été adopté par le Conseil européen en 1985. On peut résumer ainsi l'essentiel de ses recommandations : « descendre » l'Europe au niveau des citoyens pour les intéresser à l'Europe. A la MEP, nous interprétons ainsi cette recommandation : organiser des manifestations publiques qui donnent aux participants une expérience européenne directe et personnelle. Notre expérience collective indique que cela peut se décliner sur différents types de manifestations que nous mettons en œuvre régulièrement : soirée festive européenne, connaissance des pays européens, démocratie participative européenne, coopération avec les Présidences tournantes européennes, débats européens, manifestations sur l'espace public, activités scolaires.

Nous avons acquis une certaine expérience dans ce domaine avec un savoir-faire original : il faut continuer dans cette voie tout en l'actualisant.

### 2) L'INNOVATION

Cela concerne des domaines où des décisions ont déjà été prises mais qui ont tardé à être mises en œuvre.

#### A) LE PRINCIPE : PARTENARIATS MUTUELS

C'est l'idée qu'on ne peut pas faire l'Europe tout seul : la construction européenne repose sur les principes du partenariat entre Etats et nous devons faire la même chose pour les associations avec lesquelles nous pouvons avoir des projets car le partenariat va institutionnaliser la coopération. Le partenariat montre que nous ne sommes pas isolés et renforce notre action en nous faisant bénéficier du public et du réseau de nos partenaires. Cela concerne essentiellement les associations européennes, binationales et locales mais cela peut s'appliquer aussi à des institutions si elles souhaitent coopérer avec nous. La priorité devra être rapidement donnée aux associations et institutions dont nous sommes déjà partenaires de fait.

#### B) LES DOMAINES D'APPLICATION



## **B1/ LES JUMELAGES**

Ils peuvent jouer un rôle essentiel dans le développement de la citoyenneté européenne parce qu'ils permettent de rencontrer des citoyens d'autres pays européens et sortir ainsi du débat franco-français. A condition d'être au moins trilatéraux, ils sont le moyen le plus simple de donner l'expérience de la réalité européenne qui est essentiellement la pluralité : il y a 27 pays dans l'U.E. ! Il faut donc dépasser le cadre bilatéral. Dans ce domaine, les 2 partenariats de base sont avec les associations de jumelage : FDVJ/13 (pour les BdR) et AJRI (pour Aix). La MEP a la chance d'avoir une vice-présidente qui est très compétente dans ce domaine : Chantal Bertin qui est présidente de la FDVJ/13. Elle sera de bon conseil ! Ensuite ce sera le tour des associations qui soutiennent les jumelages européens (sur Aix : CFAP, associations italiennes, La Noria et Portulan). Mais il ne faudra pas oublier les associations avec lesquelles nous avons déjà fait des soirées festives européennes et celles avec qui nous pourrions en faire prochainement.

## **B2/ LE SPORT**

L'idée d'associer le sport à nos manifestations européennes nous a été apportée par Claude Laurens, notre regretté vice-président. Me Pautot spécialiste du sujet, avec qui nous avons déjà coopéré, par exemple le 05/VI/2024 lors de l'événement « L'Europe et le sport », pourra certainement nous apporter une aide précieuse dans ce domaine car c'était Claude qui avait les contacts dans ce milieu.

## **B3/ ERASMUS**

L'idée d'étudier la possibilité de développer des actions en relations avec le programme Erasmus comme discuté avec le sous-préfet qui nous a promis de nous aider pour les mises en relations.

## **B4/ CONCOURS**

L'idée d'intensifier l'activité concours de collèges en 2025-2026 sous l'impulsion de Hervé Dufournaud. Ce concours toujours bien apprécié des élèves et des professeurs pourrait toucher davantage d'établissements. Il est aussi envisagé de l'étendre aux lycées. Le développement de cette activité devra aussi s'accompagner de la recherche de subventions pour faire face aux frais des médailles, des prix remis et du buffet offert lors de la cérémonie de remise des diplômes.

## **3) LA COMMUNICATION**

A part les messageries, notre action reste insuffisante dans ce domaine. La réalité est que ce sont nos stagiaires qui communiquent et qu'après leur départ, nous ne savons pas



gérer la communication. Il faut donc trouver le moyen de maintenir cette communication en permanence. Concernant le site web, les choses ont bien avancé : il a été rétabli et commence à s'étoffer. Pour l'exercice suivant, nous aimerions pouvoir rétablir une newsletter régulière pour informer nos adhérents de nos activités. Dans ces 2 domaines, le rôle de Laurent Schmieder est essentiel : il lui reviendra donc de piloter, en accord avec le Bureau, nos activités dans ces domaines qui sont stratégiques à notre époque.

En conclusion, il reste à aborder un aspect qui est également essentiel. Ce programme a besoin d'être porté par une équipe dynamique et cohérente où chacune et chacun a un rôle à jouer. Je tiens donc à associer à ce rapport les membres du Bureau (C. Bertin, F. Cauzic, L. Schmieder, G. Micallef, H. Dufourneaud, L. Dutriaux) et l'ensemble du Conseil d'Administration en espérant qu'il sera renforcé par de nouvelles bonnes volontés.